

Un comité, pour répondre aux besoins des ressortissants

Hélène Guinut exploite une ferme en Gaec de Plaine et Vallées au nord des Deux-Sèvres, en productions végétales avec une activité de production de semences sous tunnel et de plein champ. Elle est élue depuis 2010 à la MSA Poitou dans le collège des exploitants agricoles, déléguée puis administratrice et déjà coprésidente du Comité d'Action Sanitaire et Sociale depuis 2015. Quant à Chantal Dehalle-Petit, elle a été élue dans le cadre du collège des salariés agricoles depuis 2020, sur le canton de Vouneuil-sur-Vienne, retraitée de la Chambre d'Agriculture.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le rôle et des missions de ce comité ?

Chantal Dehalle: Ce comité est chargé d'élaborer la politique d'Action sanitaire et sociale afin de répondre aux besoins des ressortissants et des territoires de la MSA Poitou (Vienne et Deux-Sèvres). Le comité est paritaire donc toutes les composantes sont représentées (exploitants, salariés et employeurs de main d'œuvre), ce qui permet d'avoir des visions complémentaires et d'essayer de mieux cerner les difficultés de nos ressortissants. Cette politique est basée sur 3 thématiques : la famille, les actifs fragilisés et les seniors.

Sur les territoires, la présence de nos délégués élus, de nos travailleurs sociaux, de nos conseillers et nos différents partenaires nous permet d'adapter notre politique et d'agir à travers



Chantal Dehalle et Hélène Guinut sont élues à la MSA Poitou.

différentes aides (individuelles ou collectives). Notre champ d'intervention est vaste, mais contraint budgétairement.

Avec les crises successives et la guerre en Ukraine notamment, comment ce Comité peut-il venir en aide aux non-salariés et salariés agricoles ?

Hélène Guinut: Le Comité se réunit régulièrement et nous pouvons faire face aux différentes crises qui émergent (climatiques, géopolitiques) : ainsi, nous avons pu mettre en place rapidement une aide financière exceptionnelle « grippe aviaire ». Je rappelle que ces aides s'adressaient aussi bien, aux exploitants impactés par les fermetures d'élevage qu'aux salariés d'exploitation, mais aussi aux entreprises telles que les accouvoirs, les abattoirs... 460 aides ont été attribuées en 2022, pour 270 exploitants et 195 salariés. Pour 2023, on compte déjà 251 aides attribuées dont 203 pour des salariés.

Chantal Dehalle: Par ailleurs, des soutiens psychologiques ont pu être proposés (aides au répit...). Le réseau des travailleurs sociaux est essentiel pour rencontrer nos ressortissants et les orienter vers le bon service ou les soutenir dans leurs démarches. Les conséquences économiques des crises sont ressenties durement auprès des publics fragilisés. Tous les mois, un comité restreint se réunit pour aider les personnes en difficultés, ce sont des « secours » accordés ponctuellement et sur dossier (aides financières de secours d'urgence pour l'alimentation, aides pour surmonter un imprévu lié à un accident de la vie ou possibilité de proposer un prêt). Lors des premières augmentations des coûts d'énergie liés à la guerre en Ukraine, un « coup de pouce » collectif a été octroyé au travers d'une prime énergie pour les per-

sonnes les plus démunies. La MSA propose depuis longtemps une offre « vacances » pour les familles ou les enfants des ménages à faible revenu. Celle-ci s'est adaptée au contexte actuel avec la mise en place des chèques vacances, ce qui permet aux ménages de partir moins longtemps, de profiter, en famille, de sorties ludiques ou culturelles sur une journée par exemple.

Le Comité intervient également en direction des structures ou associations, de quelle manière ?

Chantal Dehalle: Effectivement, le Comité peut soutenir également des structures, des associations qui sont en lien avec nos ressortissants et en fonction de leurs projets. Ces aides peuvent être sous forme de prêts, de subvention, d'encadrement technique ...

Hélène Guinut: C'est intéressant de parler des appels à projets, qui sont proposés sur le territoire de la MSA Poitou. Ainsi, pour soutenir l'autonomie des jeunes souhaitant s'investir dans leur territoire rural un appel à projet a été ouvert vers les MFR et les centres sociaux culturels. Un autre programme visait le déploiement des réseaux de visiteurs à domicile et des transports solidaires en soutenant notamment les structures qui œuvrent dans la lutte contre l'isolement en développant le lien social.

Chantal Dehalle: Il y a aussi le travail réalisé par les conseillers sociaux de territoire qui anime des chartes locales sur 3 ans sous la houlette de la MSA

pour favoriser le développement social avec l'ensemble des acteurs (les collectivités locales, les partenaires sociaux mais aussi les habitants) pour répondre aux besoins du territoire comme « la préservation de l'autonomie sur le Châtelleraudais ». La charte va proposer un moment fort début octobre après sa première année d'activité ou la charte « pour les familles » qui va se déployer sur le Loudunais. Depuis plusieurs années, la MSA s'est engagée dans le dispositif « Sentinelle » qui a pour objectif de repérer et d'orienter convenablement les personnes en risque suicidaire, notamment en participant financièrement à la formation des sentinelles, ouverte à Tous et à l'animation du réseau.

Hélène Guinut: Ce ne sont que quelques exemples que nous vous avons présentés, mais notre palette d'aides est très large car notre champ d'action est très vaste avec un bémol qui s'appelle budget. Cependant, si vous avez besoin d'aide, en tant que ressortissant ou association, n'hésitez pas à contacter le service d'action sanitaire et social, il saura répondre à vos questions.

MSA Poitou

Festival de Parthenay

La MSA Poitou sera présente sur son stand au Festival de l'Élevage et de la Gastronomie le 22, 23 et 24 septembre à Parthenay.

Accueil

L'accueil physique et téléphonique sera exceptionnellement fermé mardi 12 septembre 2023.